



(une société anonyme de droit belge et dont le siège est situé à Liège en Belgique)

PROSPECTUS

RÉSUMÉ DU 23 SEPTEMBRE 2013

(Traduction française de la version anglaise du Prospectus approuvée par la FSMA)

Ce Résumé, dont la version anglaise a été approuvée par la FSMA, a été rédigé par MDxHealth SA (« MDxHealth » ou la « Société ») dans le cadre de l'admission à la négociation de 6.796.116 Nouvelles Actions sur Euronext Brussels et doit être lu conjointement avec les documents suivants :

- *le Document d'Enregistrement 2012 de la Société relatif à l'année comptable clôturée au 31 décembre 2012, approuvé par la FSMA le 9 avril 2013 ; et*
- *la Note relative aux Valeurs Mobilières de la Société se rapportant à l'admission à la négociation de 796.116 Nouvelles Actions sur Euronext Brussels, approuvée par la FSMA le 23 septembre 2013.*

Le présent Résumé, ainsi que le Document d'Enregistrement 2012 et la Note relative aux Valeurs Mobilières de la Société constituent un Prospectus au sens de l'article 28, §1 de la loi du 21 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés.

Le présent Prospectus a été établi en langue anglaise. Conformément à l'article 31 de la Loi du 16 juin 2006, le présent Prospectus a ensuite été traduit en langue française. La Société, représentée par son conseil d'administration dont les membres sont identifiés ci-dessous, assume la responsabilité de la cohérence entre les versions française et anglaise du Prospectus. En cas de doute, la version anglaise du Prospectus approuvée par la FSMA fait foi. La version anglaise peut être obtenue en version électronique sur le site internet de la Société et au siège de la Société.

Le présent Résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Il contient certaines informations concernant la Société, son entreprise et ses titres. Toutefois, il ne contient pas toutes les informations qui pourraient être importantes pour les investisseurs et doit être lu conjointement avec les informations plus détaillées, les rapports annuels consolidés et les notes y afférentes mentionnés ailleurs dans le Prospectus. Il doit également être lu à la lumière des éléments mentionnés dans la section « Facteurs de risque ». Toute décision d'investir dans les titres de la Société doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Ni la Société ni les membres de son conseil d'administration n'assumeront aucune responsabilité civile quant au présent Résumé, y compris de sa traduction, sauf si le résumé est trompeur, inexact ou incohérent lorsqu'il est consulté avec d'autres parties du Prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, le plaignant peut, selon la législation nationale, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS 3

SECTION A: INTRODUCTION ET AVERTISSEMENTS 3

SECTION B: ÉMETTEUR 4

SECTION C - TITRES..... 9

SECTION D - RISQUES 11

SECTION E - L'OFFRE 14

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Ce Résumé doit être lu ensemble avec le Document d'Enregistrement de la Société et la Note relative aux Valeurs Mobilières qui, ensemble, constituent un prospectus (le "**Prospectus**") qui a été préparé par la Société conformément à l'article 20 de la Loi du 16 juin 2006 relatives aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placements à la négociation sur des marchés réglementés (la "**Loi du 16 juin 2006**").

Ce Résumé est préparé conformément à l'Annexe XXII du Règlement de la Commission (CE) No 809/2004 du 29 avril 2004 (tel que modifié) mettant en œuvre la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les informations contenues dans les prospectus, la structure des prospectus, l'inclusion d'informations par référence, la publication des prospectus et la diffusion des communications à caractère promotionnel (ci-après le "**Règlement Prospectus**").

Conformément à l'Annexe XXII susmentionnée du Règlement Prospectus, les résumés sont faits d'éléments d'information à inclure dénommés "**Éléments**" numérotés aux Sections A – E (A.1 – E.7). Ce Résumé contient tous les éléments devant être inclus dans un résumé relatif à l'admission à la négociation de 6.796.116 Nouvelles Actions sur Euronext Brussels. Parce que certains éléments ne doivent pas être adressés, il pourrait y avoir certains trous dans la séquence numérotée des Éléments. Même lorsqu'un Éléments doit être inséré dans le résumé à cause de la nature de la transaction ou de l'Émetteur, il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être donnée concernant cet Éléments. Dans ce cas, une courte description de l'Éléments est incluse dans le Résumé et marquée comme "**Non applicable**".

SECTION A: INTRODUCTION ET AVERTISSEMENTS

Éléments	Obligation d'information	Information
A.1.	Avertissement	<p>Le présent Résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Il contient certaines informations importantes contenues dans le Prospectus. Il ne contient pas toutes les informations qui pourraient être importantes pour les investisseurs. Ce Résumé doit être lu conjointement avec les informations plus détaillées et les annexes du Prospectus. Il doit également être lu à la lumière des éléments mentionnés dans la section « Facteurs de risque ».</p> <p>Toute décision d'investir dans les titres de MDxHealth doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus dans son ensemble par l'Investisseur. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, le plaignant peut, selon la législation nationale, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Ni la Société ni les membres de son conseil d'administration n'assumeront aucune responsabilité civile quant au présent Résumé, y compris de sa traduction, sauf si le résumé est trompeur, inexact ou incohérent lorsqu'il est consulté avec d'autres parties du Prospectus ou s'il ne donne pas, lorsqu'il est lu avec d'autres parties du Prospectus, toute information clef requise afin d'aider les investisseurs lorsqu'ils considèrent un investissement dans des titres MDxHealth.</p>
A.2	Utilisation du prospectus en vue d'une revente ultérieure des valeurs mobilières ou de leur placement final par les intermédiaires financiers.	Non applicable

SECTION B: ÉMETTEUR

Élément	Obligation d'information	Information
B.1.	Appellation juridique et commerciale de l'Émetteur	MdxHealth SA
B.2.	Domicile et forme juridique de l'émetteur	<p>MdxHealth SA est une société anonyme (naamloze vennootschap) de droit belge et ayant son siège social à Tour 5 GIGA, Avenue de l'Hôpital 11, B-4000 Liège, Belgium. MdxHealth est enregistrée au registre des personnes morales (rechtspersonenregister) de Liège sous le numéro d'entreprises 0479.292.440.</p> <p>Cependant, la Société a décidé récemment, avec effet à partir du 22 août 2013 de déplacer son siège social au CAP Business Center, Zone Industrielle des Hauts Sarts, Rue d'Abhooz - 31, B - 4040 Herstal. Cette décision n'a pas encore été, mais est en voie d'être, publiée au Moniteur belge et à la Banque Carrefour des Entreprises.</p>
B.3	Facteurs clefs liés aux opérations actuelles et aux principales activités de l'émetteur	<p>MDxHealth est une société de diagnostic moléculaire spécialisée dans le développement et la commercialisation de tests épigénétiques et de services avancés destinés à l'évaluation du cancer et au traitement personnalisé des patients. MDxHealth propose spécifiquement :</p> <p>Solutions de diagnostic moléculaire clinique (<i>ClinicalMDx</i>) : visant à fournir aux médecins des essais innovants et pertinents destinés à les aider à établir un diagnostic et à traiter les patients atteints d'un cancer.</p> <p>Solutions de pharmaco-diagnostics moléculaires (<i>PharmacoMDx</i>) : la Société collabore avec des sociétés pharmaceutiques au développement de diagnostics compagnons, à la découverte de nouveaux biomarqueurs et aux tests destinés aux essais cliniques.</p> <p>Le siège social européen de la Société est situé à Liège, en Belgique, et son siège américain se trouve à Irvine, en Californie. MDxHealth comptait un total de 70 employés à la fin de l'année 2012.</p> <p>La stratégie actuelle de MDxHealth consiste à conserver le contrôle total du développement final, du lancement, de la promotion et des ventes de ses produits stratégiques, des tests épigénétiques avancés pour le diagnostic, le pronostic et le traitement personnalisé du cancer au moyen de sa technologie moléculaire brevetée, PCR spécifique de méthylation (ou MSP). Cette technologie MSP basée sur l'ADN, développée à l'origine à l'Université Johns Hopkins, est associée à des gènes brevetés individuels (« biomarqueurs ») qui, méthylés ou non méthylés dans des échantillons de tumeur prélevés sur le patient, aident les médecins à établir le diagnostic du cancer et à prédire son évolution probable ou sa réponse à certaines thérapies.</p> <p>MDxHealth a l'intention de lancer ses solutions ClinicalMDx sur le marché aux États-Unis sous la forme de tests développés en laboratoire (LDT) exécutés par son laboratoire homologué CLIA et accrédité CAP établi en 2011 à Irvine, en Californie. Le développement actuel des équipes de vente directe et de marketing de la Société aux États-Unis vise à commercialiser des tests de diagnostic clinique de MDxHealth sur le marché nord-américain, qui constitue désormais la région prioritaire pour la Société. Ces tests ClinicalMDx pourraient devenir dans un avenir proche l'une des principales sources de revenus et de valorisation de la Société. MDxHealth a lancé ConfirmMDxTM pour le cancer de la prostate aux États-Unis en 2012, et continue d'offrir par le biais de son laboratoire belge son test LDT PredictMDx pour le cancer du cerveau. Les autres produits candidats dans le pipeline de la Société sont dans les phases préliminaires de leur développement.</p> <p>Créée en janvier 2003, la société MDxHealth a depuis lors développé un portefeuille considérable en termes de propriété intellectuelle. Les activités de recherche et de développement cliniques de la Société sont fréquemment entreprises en collaboration avec des instituts de recherche en oncologie de renommée mondiale. La Société a également accordé des licences sur des biomarqueurs brevetés et sur sa plate-forme technologique MSP pour des applications de diagnostic du cancer et de recherche sur les cancers de la vessie, du cerveau, du colon à des sociétés telles que Exact Sciences, Predictive Biosciences, QIAGEN et Veridex (une société Johnson & Johnson).</p> <p>MDxHealth réalise le développement de ses produits et les tests de ses services cliniques pharmaceutiques via son laboratoire central certifié ISO situé en Belgique.</p> <p>MDxHealth envisage d'amener ses produits ClinicalMDx sur le marché américain, initialement en tant que tests service développés en laboratoire (LDTs) effectués par son laboratoire enregistré CLIA et accrédité CAP à Irvine, Californie. Ultérieurement, MDxHealth pourrait envisager de vendre ses tests</p>

		<p>ClinicalMDx et PharmacoDx en Europe sous la forme d'offres de services et de kits réactifs certifiés CE via un distributeur ou par l'octroi de licences sur ces applications dans d'autres régions du monde.</p> <p>Le programme PharmacoDx de MDxHealth a généré la plus grande partie des revenus de MDxHealth en 2012 et devrait constituer une partie substantielle de ses revenus dans un futur proche. Allant de l'avant, et sous réserve de la capacité de MDxHealth à réussir à mettre en œuvre son modèle économique, les tests ClinicalMDx devraient constituer le principal moteur de revenus et de valorisation de la Société.</p> <p>Depuis 2008, le test de recherche MGMT de la Société pour le cancer du cerveau est utilisé pour des tests cliniques en Europe. En mai 2012, la Société a lancé son produit de diagnostique clinique pour le cancer de la prostate (ConfirmMDxTM) sur le marché américain. La Société a aussi continué de recevoir des revenus de royalties sur des produits vendus par certains sous-licenciés qui sont basés sur les technologies de la Société.</p> <p>Pour une description plus complète de l'offre (actuelle et future) de produits de MDxHealth, de ses activités afférentes de recherche et de développement, de ses contrats de partenariat et de licences, de sa stratégie de vente et de marketing et de sa plate-forme technologique, il est renvoyé au Document d'Enregistrement 2012.</p>
B.4.a	Tendances les plus significatives affectant l'émetteur et les industries dans lesquelles il opère	Il n'y a pas de tendance significative entre l'approbation du Document d'Enregistrement 2012 et l'impression de ce document.
B.5	Groupe de l'Émetteur et position de l'Émetteur dans le groupe	<p>En 2012, MDxHealth SA a possédé trois filiales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MDxHealth Inc., filiale à 100 % constituée selon le droit de l'État du Delaware, États-Unis, et dont le siège est sis 15279 Alton Parkway, Suite 100, Irvine CA 92618. Cette filiale exploite un laboratoire homologué CLIA (1 249 m²), depuis lequel la commercialisation du test ConfirmMDx de la Société pour le cancer de la prostate a été lancée au milieu de l'année 2012. - MDxHealth PharmacoDx BVBA, filiale de droit belge détenue à 100 % et dont le siège est sis Franklin Rooseveltlaan 348/J, 9000 Gand, Belgique. Cette filiale effectue principalement des activités de R&D portant sur les projets de diagnostics compagnons pharmaceutiques, la découverte de marqueurs et les améliorations liées à la conception des tests. - OncoMethylome Sciences BV, filiale de droit néerlandais détenue à 100 % et dont le siège est sis Tour 5 GIGA, avenue de l'Hôpital 11, 4000 Liège. Cette filiale a été inactive en 2012. <p>En décembre 2012, aussi bien MDxHealth PharmacoDX BVBA que OncoMethylome Sciences BV ont été liquidées. OncoMethylome Sciences BV était une filiale sans employés et les employés restants de MDxHealth PharmacoDX BVBA ont tous été transférés à MDxHealth SA. en 2013, MDxHealth Inc. est la seule filiale à 100% de MDxHealth.</p> <p>Le 31 décembre 2012, Mdxhealth s'est retiré de la négociation sur Euronext Amsterdam et est aujourd'hui uniquement cotée sur Euronext Brussels.</p>
B.6	Principaux actionnaires	À la connaissance de la Société, sur base des déclarations de transparence reçues par la Société, la structure de l'actionariat est comme suit à la date de ce Résumé:

Shareholder (or Party representing shareholders)	Number of shares	% of outstanding shares	Situation as of	Notification Received
IDInvest Partners	794,912	2.32%	June 25, 2013	
Life Sciences Partners II BV	705,195	2.06%	June 25, 2013	July 1, 2013
Edmond de Rothschild Investment Partners	1,713,915	6.72%	Dec. 18, 2008	Dec. 18, 2008
BioVest Comm. VA	6,156,525	17.97%	June 25, 2013	July 2, 2013
Valiance Asset Management Ltd	6,466,834	18.88%	June 25, 2014	July 1, 2013
Petercam NV	1,510,182	4.41%	June 25, 2015	July 5, 2013
ING Belgium	0	0%	June 25, 2015	June 26, 2013
Total of Notified Shares	17,347,563	50.65%		
Total Outstanding Shares	34,251,303	100%		

Note: il doit être remarqué que le pourcentage d'actions notifié le 18 décembre 2008 par Edmond de Rothschild Investment partners était de 6.72%. Cependant, suite à l'augmentation de capital récente et en sur base du postulat qu'elle détient toujours le même nombre d'actions, le pourcentage d'actions en circulation qu'elle détient est descendu à 5%.

Chaque actionnaire a droit à un vote par action. À la connaissance de la Société, la société n'est pas contrôlée.

B.7 **Information financière clef sélectionnée**

Compte de résultat consolidé

	6 mois clôturés au 30 Juin 2013 <i>Milliers d'euros sauf montants par action</i>	Années clôturées au 31 décembre		
		2012	2011	2010
Ventes des produits et de services	3.033	3.719	1.838	1.968
Subsides	0	883	849	568
Chiffre d'affaires	3.033	4.602	2.687	2.536
Coûts des ventes et des prestations	1.357	903	266	370
Marge brute	1.676	3.699	2.421	2.166
Frais de recherche et de développement	2.441	5.282	4.805	6.812
Frais généraux, administratifs et de vente	5.223	7,462	4.785	3.745
Autres produits d'exploitation	36	149	73	131
Autres charges d'exploitation	1	11	1	106
Résultat d'exploitation (EBIT)	(5.953)	(8.907)	(7.097)	(8.366)
Produits financiers	72	201	214	222
Charges financières	90	270	64	85
Résultat avant impôt	(5.971)	(8.976)	(6.947)	(8.229)
Impôt sur le résultat	0	0	0	24
Résultat net	(5.971)	(8.976)	(6.947)	(8.253)

Bilan consolidé

	6 mois clôturés au 30 Juin 2013 <i>(non- audité)</i>	31 Dec. 2012 <i>(audité)</i>	31 Dec. 2011 <i>(audité)</i>	31 Dec. 2010 <i>(audité)</i>
<i>Milliers d'euros (€)</i>				
ACTIFS				
Actifs immobilisés totaux	728	828	771	1.109
Actifs circulants totaux	26.411	14.296	13.921	13.310
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	24.677	11.714	11.123	10.593
Total de l'actif	27.139	15.124	14.692	14.419
PASSIF				
Capital total	23.832	12.117	11.320	10.723
Passif à long-terme	9	17	280	626
Passif à court-terme	3.298	2.990	3.092	3.070
Total du passif	27.139	15.124	14.692	14.419

Etat de trésorerie consolidé

	6 mois clôturés au 30 Juin 2013 <i>(non- audité)</i>	12 mois clôturés 31 Dec. 2012 <i>(audité)</i>	12 mois clôturés 31 Dec. 2011 <i>(audité)</i>	12 mois clôturés 31 Dec. 2010 <i>(audité)</i>
<i>Milliers d'euros (€)</i>				
Flux de trésorerie nets fournis par/(utilisés par) les activités d'exploitation	(4.490)	(8.506)	(6.560)	(8.129)
Flux de trésorerie nets fournis par/(utilisés par) les activités d'investissement	(113)	(398)	(216)	686
Flux de trésorerie nets fournis par/(utilisés par) les activités de financement	17.606	9.648	7.304	0
Changement net de trésorerie et des équivalents de trésorerie	13.003	744	528	(7.443)
Effets de la variation des taux de change	-40	(153)	2	4
Trésorerie et équivalents de la trésorerie à clôture	24.677	11.714	11.123	10.593

Chiffre d'affaires

Les revenus commerciaux du 1er semestre 2013 s'élèvent à 3,0 millions € contre 1,5 million € au 1er semestre 2012, soit une augmentation de 108 %. Aucun chiffre d'affaires ne provient de subventions gouvernementales puisque la société a continué de se concentrer sur la croissance de ses sources de revenus commerciaux.

Le volume des tests ConfirmMDx for Prostate Cancer a continué à augmenter, avec plus de 4 500 tests vendus à ce jour depuis le lancement. Une augmentation régulière des remboursements des tiers- payeurs privés a été enregistrée au cours de la période, avec plus de 90 assureurs qui

maintenant remboursent le test. Cela devrait encore augmenter grâce à des accords avec Multiplan et Three Rivers dont les plans ont un accès combiné à 67 millions de personnes couvertes.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du 1er semestre 2013 s'élèvent à 7,6 millions €, en augmentation de 24% comparativement à 6,1 millions € au 1er semestre 2012. Comme indiqué précédemment, cette augmentation est attribuable au développement des activités américaines pour soutenir commercialement le test ConfirmMDx for Prostate Cancer, ainsi qu'aux investissements en R & D dans notre pipeline de nouveaux tests de diagnostic.

Les coûts de restructuration non opérationnels et non récurrents s'élèvent à 302 000 € sur la période mais ne devraient pas continuer dans les périodes futures.

Résultats

Comme prévu, la perte enregistrée au 1er semestre 2013 a augmenté par rapport à la même période de 2012 en raison des coûts associés à l'augmentation de l'infrastructure commerciale destinée à soutenir les ventes et le marketing aux Etats-Unis, ainsi qu'aux investissements dans des nouveaux produits de R&D. La perte d'exploitation de l'entreprise (EBIT) a augmenté de 39,7%, et la perte nette a augmenté de 40,2% au 1er semestre 2013.

Capitalisation et endettement

Le tableau ci-dessous montre la capitalisation et l'endettement consolidés au 30 juin 2013 (non-audités) et pour les 3 années complètes précédentes (audités). Depuis sa constitution, la Société n'a pas eu de dettes financières autres que celles relatives à des biens en leasing aux termes de leasings financiers, comme repris dans le tableau ci-dessous.

<i>En milliers d'euros (€)</i>	6 mois terminés au 30 juin	Années clôturées au 31 décembre		
	2013	2012	2011	2010
Capital social	25.729	19.153	14.008	10.518
Prime d'émission	30.233	119.203	14.700	10.882
Pertes accumulées	(28.748)	19.772	(12.825)	(4.572)
Résultat annuel	(5.971)	8.976	(6.947)	(8.253)
Compensation sur base des actions	2.684	2.567	2.385	2.151
Réserves de conversion	(95)	(58)	(1)	(3)
Total capitaux propres	23.832	12.117	11.320	10.723
Passif long-terme	9	17	280	626
Passif court-terme	3.298	2.990	3.092	3.070
Passif total	27.139	15.124	14.692	14.149
Dette financière	0	0	0	0
Total dette financière	0	0	0	0
Rapport encours de l'endettement net/capitaux propres	0%	0%	0%	0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24.677	11.714	11.123	10.593

Note: les dettes commerciales consolidées pour les 6 mois clôturés le 30 juin 2013 revenaient à EUR 2.156.000; au 31 décembre 2012 à EUR 1.661.000; au 31 décembre 2011, à EUR 2.024.000 et au 31 décembre 2010, à EUR 1.556.000.

		Après le 31 décembre 2012, aucun changement significatif quant à la position financière de la Société et aux résultats financiers n'a eu lieu.
B.8.	Information financière pro forma sélectionnée	Non applicable.
B.9.	Projection de résultat ou estimation	Non applicable. Mdxhealth n'a pas réalisé de projection de résultat ou d'estimation
B.10	Réserves dans le rapport du commissaire sur l'information financière historique	Non applicable. Le commissaire de MdxHealth n'a pas émis de réserves dans ses rapports sur les états financiers de MdxHealth pour 2010, 2011 et 2012. Le rapport du commissaire sur les états financiers au 31 décembre 2012 contient le paragraphe explicatif suivant: À notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société MdxHealth au 31 décembre 2012, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.
B.11	Si le fond de roulement de l'Émetteur n'est pas suffisant pour les exigences actuelles de l'Émetteur, une explication doit être incluse	Non applicable. La Société est d'avis que son fond de roulement est suffisant pour ses besoins actuels et, au moins pour une période de 12 mois suivant la date de publication du Prospectus.

SECTION C - TITRES

Élément	Obligation d'information	Information
C.1	Type et catégorie de titres étant admis à la négociation	Le 25 juin 2013, la Société a émis un total de 8.737.863 nouvelles actions (les " Nouvelles Actions ") qui ont été souscrites en vertu d'une convention de placement datée du 25 juin 2013 (la " Transaction "). De toutes les 8,737,863 Nouvelles Actions, 1.941.747 Nouvelles Actions ont été admises à la cote sur Euronext Brussels le 27 juin 2013 en vertu d'une exemption décrite à l'article 18, §2, a) de la Loi du 16 juin 2006 (les " Nouvelles Actions Exemptées "). Le prospectus a été préparé dans le but de l'admission à la cote des 6.796.116 Nouvelles Actions restantes (les " Nouvelles Actions Non-Exemptées ") sur Euronext Brussels en vertu de, et conformément à, l'article 20 et suivants de la Loi du 16 juin 2006.
C.2	Devise de l'émission de titres	Euro
C.3	Nombre d'actions émises et entièrement libérées et émises mais pas entièrement libérées. La valeur fractionnelle par action, ou mention que les actions n'ont pas de valeur	Juste avant l'Opération, le montant du capital social de la Société s'élevait à € 20.351.568,70, représenté par 25.513.440 actions sans valeur nominale, représentant chacune une part égale du capital social. Le montant du capital social est entièrement et inconditionnellement souscrit et entièrement libéré. Au moment de l'Opération, le capital social de la Société a été augmenté par le conseil d'administration, dans le cadre du capital autorisé, d'un montant de € 6.970.193,32 (hors primes d'émission) par l'émission de 8.737.863 Nouvelles Actions, tel qu'indiqué à la Section 5. Suite à l'Opération, le capital social de la Société s'élèvera à € 27.321.762,02, représenté par 34.251.303 actions sans valeur nominale, chacune représentant 1/34.251.303 ^e du capital social. À la date de ce document, un nombre total de 1.456.315 nouvelles actions pourraient être émises lors de l'exercice des warrants (définitivement acquis ou non) émis par la Société à ce moment.

	fractionnelle.	
C.4	Droits liés aux titres	<p>Ci-dessous figure un résumé des droits rattachés à toutes les actions (dont les Nouvelles Actions) de la Société.</p> <p>Actions ordinaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droits de Dividende. Toutes les actions existantes de la Société (y compris les Nouvelles Actions), sont des actions ordinaires, conférant les mêmes droits et avantages et participant également aux bénéfices de la Société (le cas échéant), de la même manière que les actions existantes. • Droits de préférence. Dans le cas d'une augmentation de capital en espèces avec émission de nouvelles actions ou lors de l'émission d'obligations convertibles ou de warrants, les actionnaires bénéficient d'un droit de préférence quant à la souscription de nouvelles actions ou obligations convertibles ou warrants, ce au prorata de la part du capital social représenté par les actions qu'ils détiennent déjà. L'assemblée générale des actionnaires peut décider de limiter ou de supprimer ce droit de préférence, sous réserve de conditions particulières de rapportage. Cette décision doit satisfaire au même quorum et les mêmes conditions de majorité que celles applicables dans le cadre d'une décision d'augmentation du capital social de la Société. • Droits de vote. Chaque actionnaire de la Société a le droit à un vote par action. Il n'y a pas de catégories différentes d'actions. Tous les actionnaires ont les mêmes droits de vote. Dans certaines circonstances, les droits de vote liés aux actions peuvent être suspendus. • Droits de participation et de vote aux assemblées générales des actionnaires. Sous réserve de certaines formalités, chaque actionnaire a le droit d'assister à toute assemblée générale des actionnaires de la Société. Pour autant que certaines conditions soient satisfaites, un ou plusieurs actionnaires peuvent demander que des points soient ajoutés à l'ordre du jour. En général, il n'y a pas de quorum requis pour une assemblée générale des actionnaires et les décisions sont généralement adoptées à la majorité simple des voix présentes et représentées. Un quorum spécial et des majorités spéciales sont applicables, notamment, à des augmentations de capital qui ne sont pas décidées par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, des décisions concernant la liquidation de la Société ou du remboursement, ou de la vente des actions de la Société, certaines réorganisations de la Société et modifications des Statuts.
C.5	Restrictions quant à la libre transférabilité des titres	Les actions de la Société, y compris les Nouvelles Actions sont librement transférables.
C.6	Demande d'admission à la négociation sur un marché réglementé	<p>De toutes les 8.737.863 Nouvelles Actions, 1.941.747 Nouvelles Actions ont été admises à la négociation sur Euronext Brussels le 27 juin 2013 en vertu d'une exemption décrite à l'article 18, §2, a) de la Loi du 16 juin 2006 (les "Nouvelles Actions Exemptées"). Le Prospectus a été préparé en vue de l'admission à la cote des 6.796.116 Nouvelles Actions (les "Nouvelles Actions Non-Exemptées") restantes sur Euronext Brussels en vertu de, et conformément à, l'article 20 et suivant de la Loi du 16 juin 2006.</p> <p>Une requête a été introduite pour l'admission à la négociation des Nouvelles Actions Non-Exemptées sur Euronext Brussels. Il est attendu que l'admission à la négociation deviendra effective et que des transactions sur les Nouvelles Actions Non-Exemptées sur Euronext Brussels commenceront le ou aux alentours du 23 septembre 2013.</p>
C.7	Politique de dividende	La Société n'a jamais déclaré ni payé de quelconque dividende sur ses actions et n'anticipe pas de payer tous dividendes dans un futur proche. En droit belge, on attend de la Société qu'elle alloue au moins 5% de ses bénéfices nets au cours de chaque exercice comptable à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne un montant égal à 10% du capital social de la Société. Au 31 décembre 2012, il n'y avait pas de bénéfices distribuables en vertu du droit belge.

SECTION D - RISQUES

Élément	Obligation d'information	Information
D.1	Risques clefs spécifiques à l'émetteur	<p>Les risques et incertitudes dont MDxHealth est actuellement au courant et qu'elle considère comme importants à l'heure actuelle sont énumérés ci-dessous. Ces risques et incertitudes peuvent ne pas être les seuls auxquels la Société est confrontée et ils ne sont pas présentés dans un quelconque ordre d'importance présumé. Les risques qui sont actuellement inconnus ou considérés comme peu importants, pourraient se matérialiser et avoir les effets mentionnés ci-dessus.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si MDxHealth ne parvient pas à réaliser l'un des objectifs envisagés dans son nouveau modèle économique (<i>business model</i>) (en ce compris, mais sans y être limité, la commercialisation de ses propres tests et le fonctionnement et la maintenance de son laboratoire de service aux États-Unis), elle pourrait ne pas être en mesure de développer et/ou de commercialiser ses tests et produits, trouver des capitaux, développer ses activités, générer des revenus ou même poursuivre ses opérations. • MDxHealth aura probablement besoin de fonds supplémentaires pour réaliser ses nouveaux objectifs et poursuivre ses opérations planifiées à moyen et à long terme. Si, à l'avenir, de nouveaux fonds ne sont pas disponibles à des conditions commerciales acceptables, ou sont disponibles en quantité insuffisante ou trop tardivement, MDxHealth pourrait être forcée de retarder, réduire ou de mettre fin à la mise en œuvre de son modèle économique pour développer et commercialiser des tests, comme envisagé actuellement, et/ou pourrait ne pas être en mesure de tirer avantage des opportunités commerciales futures. • Depuis sa création, MDxHealth a subi des pertes d'exploitation et n'a versé aucun dividende. MDxHealth s'attend à subir des pertes nettes de court à moyen terme. • En 2012, MDxHealth a lancé son test de laboratoire commercial ConfirmMDx™ pour le cancer de la prostate sur le marché américain depuis son laboratoire américain accrédité CLIA et CAP, mais celui-ci est encore aux premiers stades de son déploiement commercial, étant petit-à-petit accepté par les médecins et les autres professionnels de la santé, et obtenant des décisions de remboursement favorables aussi bien de payeurs publics (Medicare) que privés pour ce nouveau test. Le test ConfirmMDx pour cancer de la prostate est remboursé par un certain nombre de payeurs privés et pas encore par des payeurs gouvernementaux. À ce jour, les revenus du test ConfirmMDx pour le cancer de la prostate sont encore limités, représentant moins de 10% du total des revenus de 2012. En substance, tous les revenus de 2012 étaient non-cliniques. MDxHealth pourrait rencontrer des difficultés ou des retards dans ses efforts afin de faire fonctionner et maintenir son laboratoire de service américain, d'obtenir une couverture de remboursements adéquate pour le test ConfirmMDx pour cancer de la prostate, ou pour augmenter ou maintenir les ventes du test ConfirmMDx pour cancer de la prostate. En plus de son test ConfirmMDx pour le cancer de la prostate, MDxHealth a l'intention de développer et de commercialiser d'avantage de produits, dont la plupart sont dans les premières phases de développement. Le succès commercial de MDxHealth dépendra également en partie du niveau de remboursement de ses produits par les organismes de santé publique, les assureurs privés, les organismes de gestion intégrée de soins de santé et d'autres instances. À la date de ce document, l'environnement du remboursement aux États-Unis vit des changements sans précédent et imprévisibles, dus à certains facteurs de marché y compris les déficits budgétaires américains fédéraux et étatiques, la réforme fédérale de la santé (Obamacare), et les efforts de la profession médicale et des fournisseurs de services de créer une certaine transparence et une équité en matière de remboursements. Etant donné ces doutes quant au statut du remboursement et à l'avenir de la réglementation concernant certains des produits de MDxHealth, il ne peut y avoir de garantie que MDxHealth parviendra à obtenir des remboursements suffisants en temps utile, ce qui aurait un impact significatif négatif sur la compétence de MDxHealth de générer un niveau correct de revenus et de rentabilité. • MDxHealth est confrontée à une importante concurrence en ce qui concerne la technologie utilisée et les produits que la Société compte commercialiser. Du point de vue technologique, d'autres technologies moléculaires font déjà concurrence sur le marché du dépistage du cancer ; c'est notamment le cas de l'analyse des mutations de l'ADN, de l'expression de l'ARN et du séquençage. Par ailleurs, d'autres sociétés développent également des produits permettant de détecter la méthylation aberrante des gènes en cas de cancer. De nouveaux services ou produits reposant sur de nouvelles technologies mises au point par d'autres sociétés pourraient aussi s'avérer

		<p>préjudiciables à la demande des produits de MDxHealth. En ce qui concerne la concurrence entre produits, il existe des diagnostics traditionnels sur certains segments du marché du cancer ciblés par MDxHealth. Ces tests de diagnostic traditionnels sont souvent largement répandus et relativement peu onéreux. Les milieux médicaux pourraient mettre un certain temps avant de délaisser les pratiques et les tests traditionnels au profit des produits et des tests de MDxHealth, ou même ne pas être en mesure de le faire. En ce qui concerne le test ConfirmMDx pour le cancer de la prostate basé sur des tissus ConfirmMDx destiné au dépistage du cancer de la prostate, MDxHealth est informée de l'existence de deux produits concurrents directs sur le marché. En 2011, Mitomics, une société canadienne privée, a lancé le test ARNm moléculaire basé sur des tissus LDT pour le diagnostic du cancer de la prostate. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas d'informations sur le volume de leurs ventes. Le test urinaire PCA-3 de Gen-Probe est vendu sur le marché américain sous forme de test autorisé par la FDA, ce qui pourrait constituer un avantage compétitif dès lors que le test ConfirmMDx pour le cancer de la prostate n'est pas approuvé FDA. Le test PCA-3 est destiné à la même population de patients que le ConfirmMDx pour cancer de la prostate, mais son efficacité a seulement été établie pour des hommes qui avaient déjà été recommandés par des urologues pour des biopsies à répétition et cela nécessite une visite spécifique à la clinique et une procédure de palpation de la prostate afin de prélever un échantillon d'urine enrichi. Epigenomics AG a concédé des licences pour un marqueur potentiel du cancer de la prostate utilisant une version différente de l'un des gènes du panel de gènes de MDxHealth (gène GSTPi). Le test est toujours en phase de développement pour ces deux concurrents potentiels, le mode d'application (urine ou tissus) ainsi que la date de lancement potentiel des tests restant à ce jour inconnus. À la connaissance de MDxHealth, aucune étude comparative réalisée avec des produits concurrents n'a été publiée à ce jour. En ce qui concerne son test InformMDx pour le cancer de la prostate actuellement en développement, MDxHealth fait face à une concurrence potentielle de Genomic Health, qui a annoncé qu'elle développe un service LDT pronostique pour le cancer de la prostate, avec une date de lancement en 2013. En outre, Myriad Genetics a un LDT pronostique pour le cancer de la prostate, qu'elle commercialise pour le même usage. En ce qui concerne le test <i>ConfirmMDx</i> de dépistage du cancer du poumon, actuellement en développement, MDxHealth, est potentiellement en concurrence avec (i) un test actuellement développé par Epigenomics AG, qui a publié un ensemble limité de données à ce sujet, et (ii) des techniques de dépistage améliorées en cours d'évaluation dans différentes universités. Pour son test InformMDx pour le cancer du poumon, MDxHealth doit faire face à une concurrence potentielle de PinPoint Diagnostics, qui a lancé un test LDT en 2012 aux États-Unis. Les activités commerciales de service en diagnostic pharmaco-moléculaire de MDxHealth orientées vers les sociétés pharmaceutiques subissent la concurrence de nombreuses entreprises proposant d'autres plates-formes de méthylation ou d'autres technologies de diagnostic moléculaire comme la mutation de l'ADN, le séquençage et l'expression de l'ARN.</p> <ul style="list-style-type: none"> • MDxHealth est soumise au respect de nombreuses réglementations ainsi qu'à la certification du laboratoire et, si nécessaire, aux approbations des produits afin d'être autorisée à commercialiser tout ou partie de ses futurs produits. MDxHealth pourrait ne pas être en mesure de renouveler, ou être forcée de réaliser des dépenses inattendues afin de maintenir l'enregistrement (CLIA ou autre) de son laboratoire américain, par l'intermédiaire duquel elle envisage de vendre ses produits sous forme de tests LDT (Laboratory Developed Test). Les autorités réglementaires compétentes (y compris les U.S. Centers for Medicare and Medicaid Services (CMS) et la U.S. Food and Drug Administration (FDA)) pourraient, de surcroît, à tout moment (et, dans certains cas, de manière inattendue) changer les conditions pour l'approbation des LTD, ce qui pourrait avoir un impact significatif sur la commercialisation, la promotion et/ou la marge bénéficiaire de certains ou de tous les produits MDxHealth. Si règlement MDxHealth doit réaliser des essais cliniques supplémentaires, pour lesquels elle aurait besoin d'échantillons, avant de vendre et/ou de continuer la promotion du test qu'elle aurait développé, ces essais pourraient conduire à des retards ou à un échec dans l'obtention ou le maintien de l'approbation réglementaire nécessaire, ce qui pourrait retarder ou empêcher la commercialisation et, partant, la rentabilité. • MDxHealth dépend d'un personnel clé. Le développement et la commercialisation des tests et produits MDxHealth peuvent être retardés de manière importante si MDxHealth ne parvient pas à attirer et à garder les employés clés. • Les droits de MDxHealth à utiliser des technologies sous licence de tiers sont soumis au respect de certaines obligations. Toute violation par MDxHealth de ces conditions peut se traduire par la perte d'exclusivité d'une technologie ou des droits de la mettre en œuvre, ce qui risquerait de faire obstacle au développement, à la fabrication ou à la
--	--	--

		<p>vente de ses produits, ou de permettre à la concurrence d'accéder à cette technologie et, par conséquent, de limiter les possibilités pour MDxHealth de développer, fabriquer ou vendre des produits auxquels cette technologie est intégrée, ou d'y faire obstacle. MDxHealth a conclu, et entend continuer à conclure, des accords de partenariat avec des sociétés de diagnostic pour ses produits de dépistage ; avec des sociétés pharmaceutiques pour ses capacités de découverte de biomarqueurs pour diagnostic compagnon, ses capacités de développement de tests et ses services d'analyse médicale pour essais cliniques ; ainsi qu'avec des sociétés de kits de recherche pour ses produits destinés au marché de la recherche. Les revenus de MDxHealth seraient significativement réduits par l'incapacité de certaines de ces sociétés à exploiter les technologies concédées sous licence par la Société ou à commercialiser ses produits ou par le fait qu'elles en différeraient l'exploitation ou la commercialisation. Par exemple, l'interruption par Merck de son soutien au développement de ce produit, qui constituait un tiers des revenus totaux de la Société en 2012, aura un impact significatif négatif sur les revenus potentiels de la Société pour ce projet commercial. MDxHealth a conclu – et pourrait conclure à l'avenir – des accords de distribution, d'agence, de marketing et de partenariat avec différentes sociétés en vue d'ajouter aux efforts de sa propre force de vente dans le développement de son déploiement commercial et de la demande de ses produits. Si MDxHealth est incapable de continuer ses partenariats ou si des difficultés sont rencontrées dans un ou plusieurs partenaires marketing, MDxHealth pourrait perdre des comptes clients et des ventes potentielles, ce qui impacterait significativement ses affaires, ses activités, sa situation financière et ses résultats. MDxHealth a conclu en 2003 avec Ortho-Clinical Diagnostics (OCD) un contrat de licence relatif à une certaine technologie de méthylation. Si Ortho-Clinical Diagnostics devait accorder à certains tiers des sous-licences sur une certaine technologie antérieure à 2003 et concédée sous licence par l'Université Johns Hopkins ou exploiter elle-même cette technologie, la compétitivité de MDxHealth pourrait s'en trouver compromise. Afin de commercialiser ses tests de manière plus efficace, MDxHealth a conclu avec des sociétés de diagnostic et des laboratoires de référence des accords de partenariat accordant le droit de proposer des produits basés sur les technologies de la Société. Bien que MDxHealth perçoive de ces sociétés des redevances et d'autres honoraires sur les ventes de tests et de marqueurs et sur l'utilisation de la technologie sous licence, toute augmentation des ventes des produits de ces sociétés (en concurrence avec les tests vendus par MDxHealth sous la même indication) supérieure aux niveaux prévus risque d'entraîner pour MDxHealth une baisse des revenus attendus de ses propres services et produits et, par conséquent, de nuire à sa rentabilité.</p> <ul style="list-style-type: none">• MDxHealth dépend de la protection continue et efficace de ses propres portefeuilles de propriété intellectuelle et de ceux qui lui ont été concédés sous licence. MDxHealth n'a aucune garantie que ses prétentions actuelles de propriété intellectuelle ne seront pas contestées, ou que des brevets de parties tierces n'affecteront pas sa liberté d'exploitation. MDxHealth pourrait être sujette à des dépenses et passifs importants portant sur, ou interdite de, ou restreinte dans, le développement et la vente de ses services, tests ou produits suite à un litige ou à d'autres procédures concernant des brevets ou des droits similaires. MDxHealth pourrait subir des frais substantiels afin de protéger et de faire valoir ses brevets et ses droits qui lui ont été concédés sous licence. Les droits de MDxHealth d'utiliser les technologies sur lesquelles des licences lui ont été octroyées par des parties tierces dépendent du respect par MDxHealth de certaines exigences, et MDxHealth pourrait ne pas être en mesure de développer, produire ou vendre ses produits si elle perd ses droits existants ou ne parvient pas à obtenir de nouveaux droits à des conditions raisonnables.• Pour les essais cliniques et les autres essais sur patients, de même que les tests sur patients, MDxHealth peut être confrontée à des actions en responsabilité de la part des patients. Bien que MDxHealth ait actuellement des polices d'assurance responsabilité, il n'y a aucune garantie que la couverture de ces assurances sera suffisante ou que MDxHealth sera en mesure de maintenir de telles assurances à l'avenir, ou qu'elle sera en mesure de trouver des couvertures d'assurance alternative à des conditions raisonnables. Pour certains travaux que MDxHealth effectue pour des entreprises pharmaceutiques comprenant de potentiels tests de diagnostic compagnon, MDxHealth pourrait avoir un risque de responsabilité envers la société pharmaceutique au cas où des erreurs dans le cadre des activités de MDxHealth entraîneraient des retards ou des dommages – directement liés à ces erreurs – affectant les plans de développement des médicaments ou leurs résultats.• Les actions de restructuration réalisées par la Société afin d'accélérer sa stratégie actuelle de commerce et de développement pourraient résulter en des coûts imprévisibles ou des dommages notamment liés à des éventuels litiges, pertes de
--	--	---

		know-how ou demandes de remboursement des subsides.
D.3	Risques clefs spécifiques liés aux instruments	<p>Les principaux risques liés à l'admission à la négociation des actions sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'un marché public liquide. Un marché public actif pour les actions MdxHealth pourrait ne pas pouvoir être maintenu. • La dilution en cas de futures augmentations de capital pourrait affecter négativement le prix des actions et diluer les intérêts d'actionnaires existants. <p>La Société pourrait décider d'augmenter le capital social par le biais de placements publics ou privés, avec ou sans droit de préférence, d'actions ou d'instruments financiers donnant accès au capital. En outre, le Droit Belge et les Statuts prévoient qu'un droit de préférence soit octroyé aux actionnaires existants sauf lorsque ce droit est supprimé par résolution de l'assemblée générale des actionnaires de MdxHealth ou, lorsque cela est autorisé par une résolution de l'assemblée, par le Conseil d'Administration. Cependant, certains actionnaires dans des juridictions hors Belgique pourraient ne pas être capables d'exercer des droits de souscription préférentiels même si ceux-ci sont octroyés dans le cadre de futures émissions de titres par la Société. Si la Société lève des montants significatifs de capital par ce biais ou par d'autres moyens, cela pourrait entraîner une dilution pour les détenteurs des titres. En outre, une dilution pour les détenteurs de titres pourrait être causée par l'exercice de warrants existants ou de warrants qui seraient émis dans le futur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le prix du marché des actions pourrait être négativement impacté par des ventes d'un nombre substantiel d'actions sur les marchés publics. <p>Des ventes d'un nombre substantiel d'actions sur les marchés publics, ou la perception que de telles ventes puissent arriver, pourraient entraîner un déclin du prix de marché des actions. Il n'y a pas d'engagement par aucun actionnaire existant de demeurer actionnaire ou de conserver une participation minimum dans la Société.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les prix de marché pour des titres de sociétés biotechnologiques en général ont été très volatiles et peuvent continuer à être volatiles dans le futur. Plusieurs facteurs peuvent avoir un impact sur le prix de marché et la volatilité de toutes les actions telles que des innovations et de nouveaux produits par MdxHealth ou ses concurrents, des développements concernant les brevets, des développements réglementaires ou en matière de remboursements en Europe, aux U.S. ou dans d'autres pays, etc. • Des actionnaires importants pourraient décider de combiner leurs droits de vote. Un tel vote par ces détenteurs de participations importantes pourrait ne pas être dans l'intérêt de la Société ou des autres actionnaires. • La Société n'envisage pas de payer des dividendes aux actionnaires dans un futur proche.

SECTION E - L'OFFRE

Élément	Obligation d'information	Information
E.1	Produit net total et estimation du total des dépenses de l'offre	<p>Le produit net du placement des nouvelles Actions à l'occasion de la Transaction revient à EUR 18.000.000.</p> <p>Les coûts et les dépenses encourus par la Société en rapport avec l'émission et l'admission à la négociation des Nouvelles Actions sur Euronext Brussels (principalement des honoraires de placement et de gestion, et d'autres honoraires, y compris les honoraires juridiques) reviennent approximativement à EUR 394.000.</p>
E.2a	Motifs de l'offre, utilisation du	<p>Le but de la Transaction et de l'Émission des Nouvelles Actions est de renforcer les ressources de trésorerie de la Société nécessaires en vue d'accroître ses efforts commerciaux et ses investissements dans du personnel et dans des infrastructures, s'assurant ainsi une position</p>

	<p>produit, montant estimé du produit net</p>	<p>favorable pour les nouveaux tests émergeant de notre pipeline de produits. Le produit net sera aussi utilisé afin de mettre en avant les efforts de commercialisation mondiaux afin de proposer des produits et services de première qualité à des clients cliniques et pharmaceutiques, ceci dans le but d'accélérer et de diversifier la base de revenus de la société.</p> <p>Le produit net du placement des Nouvelles Actions sera utilisé, aux fins suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principalement, supporter et faire grandir le laboratoire commercial américain enregistré CLIA de la Société et ses efforts commerciaux et de marketing aux Etats-Unis; Ceci inclura l'expansion aussi bien de chenaux de ventes directs que en partenariat, augmentant les études économiques cliniques et de santé, améliorant les capacités de facturation et de remboursement, faisant grandir la capacité laboratoire par l'automatisation, et améliorant l'infrastructure de technologie de l'information. - Ensuite, supporter et accroître ses efforts commerciaux mondiaux et européens pour ses solutions et ses services de Diagnostique Moléculaire Clinique (ClinicalMDx) et de Diagnostique Pharmaco-Moléculaire aux cliniciens et aux clients pharmaceutiques. Ceci inclura la mise en pace de conventions de distribution et de partenariat en Europe et dans le reste du monde en matière aussi bien de distribution ClinicalMDx que de collaborations de recherche PharmacoMDx. - Enfin, en fonction du montant levé, accélérer le développement de produits. Ceci inclura des investissements d'extension de l'offre de produits pour la Prostate et l'achèvement de projets dans d'autres domaines du cancer, tels que le poumon et la vessie. <p>Les montants et le timing exacts de l'utilisation du produit dépendra de nombreux facteurs, y compris les opportunités qui peuvent se présenter, le statut du développement de produits de la société et les efforts de commercialisation et le montant en cash tirés de partenariats commerciaux, de services de contrats et d'activités de licence. Sur base des conditions qui existent à partir de l'écriture de ce document, il est estimé que 50% sera utilisé pour le développement des opérations commerciales américaines, 30% pour les efforts commerciaux européens et mondiaux, et 20% à des fins de développement de produits.</p>
<p>E.3</p>	<p>Termes et conditions de l'offre</p>	<p>Non applicable.</p>
<p>E.4</p>	<p>Intérêts matériaux pour l'émission/offre y compris les intérêts conflictuels</p>	<p>M. Rudi Mariën détient directement ou indirectement des actions dans Biovest Comm.VA. (un des principaux investisseurs du placement privé du 25 juin 2013) et est le représentant permanent de Gengest BVBA (un des administrateurs de MDxHealth). Par conséquent, la décision de réaliser l'augmentation de capital et de supprimer le droit de préférence des actionnaires, notamment au bénéfice de Biovest Comm.VA., pourrait résulter indirectement en un conflit d'intérêt de nature patrimoniale au sens de l'article 523 du Code des sociétés, car les bénéfices potentiels que Biovest Comm.VA. pourrait obtenir de la proposition de suppression du droit de préférence des actionnaires est aussi indirectement en l'avantage du représentant permanent de Gengest BVBA. C'est pourquoi, l'article 523 du Code des sociétés a été appliqué en ce qui concerne la participation de Gengest BVBA dans les délibérations et les résolutions du conseil d'administration en ce qui concerne la suppression du droit de préférence des actionnaires et ni Gengest BVBA, ni M. Rudi Mariën n'ont été impliqués dans la procédure de décision relative à la détermination du prix final, de la taille et de l'allocation du placement.</p>
<p>E.5</p>	<p>Nom de la personne ou de l'entité offrant de vendre les titres. Conventions de Lock-up</p>	<p>Non applicable. Les Actions Non-Exemptées furent souscrites directement par Biovest Comm.VA. et TopMDx Ltd., un fond géré par Valiance Asset Management Ltd. Les Nouvelles Actions Exemptées ont été souscrites par Petercam qui a agit comme seul chef de file dans la transaction, et a été placé par un groupe limité d'investisseurs.</p> <p>Une Convention de Placement conclue avec Petercam en rapport avec cette transaction contient une disposition de lock-up par laquelle Mdxhealth déclarait à Petercam qu'elle n'avait pas, et s'engageait que, durant une période commençant le 17 juin 2013 et se terminant à la date tombant 180 jours après la Date de Liquidation (soit 180 jours après le 25 juin 2013), sans le consentement préalable écrit du Chef de File (un tel consentement ne devant pas être retenu ou retardé déraisonnablement, en prenant en compte, entre autres, les lois applicables, y compris le droit financier américain), directement ou indirectement (y compris à travers ses Filiales et Sociétés Liées):</p> <p>(i) elle n'émettrait pas, ne vendrait pas ou ne tenterait pas de céder, ou ne solliciterait aucune</p>

		<p>offre d'achat d'actions, warrants ou autres titres, de la Société ou n'octroierait pas d'options, d'instruments convertibles ou échangeables ou d'autres droits de souscrire ou d'acquérir des Actions de la Société ou de conclure tout contrat (y compris des transactions dérivées) ou engagement ayant un effet similaire ou (ii) n'achèterait aucun titre ou ne réduirait en aucune autre façon son capital social ou (iii) ne grèverait en aucune façon les titres.</p> <p>Les restrictions en vertu d'une telle clause ne s'appliqueront pas à:</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) l'émission des Nouvelles Actions Biovest, des Nouvelles Actions Valiance et des Nouvelles Actions Petercam par la Société en vertu de cette convention; (ii) l'émission de titres dans le cadre de fusions, acquisitions, ou d'autres transactions similaires dans le cadre général des affaires; (iii) l'octroi de warrants ou de stock options aux employés, consultants ou administrateurs de la Société et/ou ses Filiales dans le cadre général des affaires et de manière cohérente avec les pratiques antérieures; et (iv) l'émission de titres suite à l'exercice ou à la conversion de titres en circulation émis avant la date de la Lettre d'Engagement.
E.6	Montant et pourcentage de dilution immédiate résultant de l'offre	<p>Suite à l'émission de 8.737.863 Actions Nouvelles lors de l'Opération, les actions existant immédiatement avant l'Opération ne représentent plus 1/25.513.440^{ème} du capital social mais 1/34.251.303^{ème} du capital social. Cela représente donc à l'égard des actions existant et présent immédiatement avant l'Opération une dilution de la participation au capital social et aux résultats de la société de 25,51%</p> <p>Dans hypothèse où l'ensemble des Warrants Existants en circulation (définitivement acquis ou non) seraient également exercés et des actions nouvelles émises en conséquence, chaque action existant immédiatement avant l'Opération ne représenterait plus 1/25.513.440^{ème} du capital social mais 1/26.969.755^{ème} du capital social ainsi ajusté. En conséquence de l'émission des 8.737.863 nouvelles actions dans le cadre de la transaction, les actions existantes ne représenteront chacune plus 1/26.969.755^{ème} du capital social ainsi ajusté mais 1/35.707.618^{ème}. Ceci représente donc à l'égard des actions existant immédiatement avant l'Opération une dilution de la participation au capital social et aux résultats de la société de 24,47%.</p>
E.7	Estimation des dépenses facturés à l'investisseur par l'émetteur ou l'offrant	<p>Non applicable. La Société n'est pas au courant d'honoraires ayant été facturés aux investisseurs.</p>